

***Action 8 - Évaluer les services rendus par les
écosystèmes aquatiques et humides
Perspectives 2020-2023***

Pilote : MTES / CGDD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Conclusion du rapport de l'EFESE sur les milieux humides et aquatiques continentaux

- Services de régulation (notamment régulation de la qualité de l'eau, des débits de crues) des zones humides = enjeux majeurs
- Évaluation des coûts des dommages évités = méthodes les mieux adaptées pour conduire l'évaluation monétaire des services de régulation
- Nécessité de construire des modèles hydrauliques et bio-géochimiques propres à chaque sous-type de milieux humides présents au niveau français



Contexte et axe de travail à privilégier

Contexte politique : ambition forte en matière de développement des solutions fondées sur la nature en France en matière de régulation des crues et d'adaptation au changement climatique (Plan climat / plan biodiversité / plan national d'adaptation du changement climatique)

- **Opportunité** : existence de travaux permettant de calculer les dommages aux logements, aux activités économiques, aux activités agricoles et aux établissements publics en fonction de la hauteur d'eau et de la durée d'immersion (notion de fonctions de dommages) dans le cadre du groupe de travail national chargé d'élaborer, à la demande de la DGPR, la méthodologie nationale de référence pour l'évaluation socio-économique des programmes d'actions de prévention des inondations
- **Axe de travail à privilégier**

Mettre en valeur la contribution des zones humides à la régulation des crues /submersions marines dans le cadre d'études de cas diversifiées (métropole, outre-mer, etc.)

Premières propositions de pistes de travail

- Quantifier les dommages évités par la présence de zones humides en fonctions de différents événements d'inondations
- Identifier les caractéristiques et les fonctions qui sont déterminantes dans la réduction des dommages évités
- Identifier les leviers disponibles pour renforcer la capacité des zones humides à réguler les crues / submersions marines et quantifier le potentiel de réduction des dommages (et les éventuelles interactions avec d'autres enjeux)
- Faire un retour d'expériences sur la prise en compte des zones humides dans les programmes d'action et de prévention des inondations (place des zones humides dans ces projets, robustesse et exhaustivité des analyses menées, pistes d'amélioration à envisager).